

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 25 MAI 2020 A 20H00

\*\*\*\*\*

**Présents** : Magalie Baché, Stéphane Buiche, Serge Buston, Céline Castagnet, Karine Cuzacq, Chantal Daguerre, Xavier Daverat, Carole Duvignau, Thierry Duvignau, Corinne Gardesse, Marc Juzan, Martine Labidalle, Frédéric Lafitte, Christophe Sourrouille

**Excusés** : Jean-Luc Lacouture (a donné procuration à M. Serge Buston)

**Secrétaire de séance** : Martine Labidalle

Le quorum est réuni, la séance peut commencer.

## **I – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

M. Francis Cazaux, maire, prend la parole pour nous annoncer l'ordre du jour et remercie l'assemblée d'avoir respecté les gestes barrières. C'est un moment très émouvant pour lui ce soir car il va devoir quitter son poste de maire. Il va procéder à la passation des pouvoirs de maire à son successeur en lui remettant les clés de la mairie et l'écharpe tricolore.

M. Francis Cazaux donne lecture des résultats des élections du 15 mars 2020. Il félicite les membres élus et ne cache pas son estime envers Frédéric Lafitte.

Il est certain que ce nouveau conseil fonctionnera dans la solidarité, la confiance et une continuité dans la gestion communale, l'administration du SIVU scolaire, l'accompagnement des associations et les actions à la communauté des communes.

Il terminera en remerciant très sincèrement tous ces collègues des précédents mandats de 2008 à 2020.

Il passe la parole au doyen du conseil municipal M. Marc Juzan qui va procéder à l'élection du maire, il sera secondé par Mme Carole Duvignau la benjamine qui recueillera les suffrages avec l'urne.

## **II – ELECTION DU MAIRE**

Après un bref discours de M. Frédéric Lafitte, dans lequel il remercie M. Francis Cazaux pour ces 37 ans d'engagement municipal et les 12 dernières années au cours desquelles il fut maire. Il précise qu'il a su donner un nouveau souffle à la commune en réalisant divers travaux (assainissement collectif, stations d'épuration) mais il y a eu également des épreuves comme la tempête Klaus, les inondations et actuellement le COVID19.

M. Juzan, va dire quelques mots. Il nous précise que le conseil se réunit pour la première fois soit 71 jours après l'élection du 15 mars. Il nous fera 2 citations l'une d'un auteur de BD Frankin et l'autre de V. Moscato. Il remercie Francis pour les réalisations de ces dernières années.

Nous allons donc maintenant procéder à l'élection du premier magistrat de notre village et des adjoints.

Il pose la question « qui veut être candidat au poste de maire ».

M. Frédéric Lafitte est le seul candidat. Il prend la parole pour confirmer ses motivations.

On passe au vote.

M. Frédéric Lafitte est élu à l'unanimité (15 voix pour). M. Francis CAZAUX va lui passer l'écharpe tricolore et lui remet les clés de la mairie

M. Frédéric Lafitte remercie M. Juzan d'avoir présidé le premier point du jour en tant que doyen.

### **III – DETERMINATION DU NOMBRE DES AJOINTS**

M. Frédéric Lafitte remercie l'ensemble du conseil pour son élection, pour la confiance qu'on lui fait. Il nous rappelle que nous allons débiter ce mandat dans un contexte particulier et que ces deux mois de confinement ont révélé des doutes, des failles mais également de la solidarité. Il va falloir s'atteler immédiatement aux sujets en cours : la fin de l'année scolaire, la reprise de l'activité de nos services, la relance de la vie publique et locale.

Il nous propose que le nombre d'adjoints soit au nombre de trois. En effet, diverses de nos compétences ne sont plus exercées par la commune suite à la fusion Chalosse Tursan, donc besoin de moins d'adjoints. Il souhaite également un équilibre paritaire au bureau, une polyvalence et une équipe resserrée pour plus d'efficacité.

Le premier adjoint aura en charge la gestion des moyens et sera délégué communautaire suppléant, le deuxième s'occupera des affaires scolaires et le troisième la communication interne et externe.

Il nous rappelle les noms qu'il avait proposés. (Corinne Gardesse, Christophe Sourrouille et Martine Labidalle)

La proposition de 3 adjoints est soumise au vote. Il requiert 15 voix pour.

### **IV – ELECTIONS DES AJOINTS**

Un appel à candidature au 1<sup>er</sup> poste d'adjoint est lancé, Mme Corinne Gardesse se porte candidate, on procède au vote.

Elle est élue à l'unanimité (15 voix pour)

Pour le 2<sup>ème</sup> poste d'adjoint, M. Christophe Sourrouille propose sa candidature, on passe au vote.

Il est élu à l'unanimité (15 voix pour)

Pour le 3<sup>ème</sup> poste d'adjoint, Mme Martine Labidalle se propose, on passe au vote.

Elle est élue à l'unanimité (15 voix pour)

### **V – DESIGNATION DES DELEGUES DU SIVU SCOLAIRE ADOUR MARSAN**

M. Frédéric Lafitte propose, M. le Maire, M. Sourrouille et Mme Baché.

Il demande s'il y a des candidatures, pas de réponse.

On procède au vote, 15 voix pour.

### **VI – LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

M. Frédéric Lafitte nous fait lecture de la charte de l'élu local.

Suite à cela, il demande s'il y a des questions diverses.

Il remercie le public venu assister au conseil municipal.

La séance est close à 20H45.